



Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes envahissantes

Réunion du 3 juin 2013
à l'Ecopôle de la région Centre, grande Salle
3 Rue de la Lionne
Orléans, de 9h30 à 17h00

Ordre du jour/Sommaire

1. Validation du compte-rendu du 11/12/2012 ;
2. Point sur les différentes démarches des groupes de travail régionaux :
 - Auvergne
 - Bretagne
 - Loire
 - Bassin de la Vienne
 - Pays de la Loire
 - Centre
 - Poitou-Charentes
3. Point sur l'exposition itinérante (A. Bodin)
4. Cartographie des données espèces dans le bassin de la Loire (I. Mandon)
5. Stratégie de gestion des espèces invasives du bassin de la Loire (cf. doc joint)
6. Points divers

Participants:

Loïc Anras (Forum des Marais Atlantique), Amélie Bodin (CPIE Pays Creusois) et Marie-Laure Chambard, sa remplaçante, Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Pascal Danneels (FCEN), Hélène Gervais (Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Stéphanie Hudin (FCEN), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Isabelle Mandon (FCBN), Roland Matrat (DREAL Pays de la Loire), France Mercier (CEN Basse-Normandie), Emilie Moine (CPIE Monts du Pilat) et Justine Choquer (CPIE Monts du Pilat), stagiaire, Simon Nobilliaux (CBN BP antenne Centre).

Excusés : Isabelle Laroche (Conseil régional Poitou-Charentes), Lucien Maman (AELB), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Emilie Mazaubert (IRSTEA Bordeaux), Nicolas Pipet (IISBN), Emmanuelle Sarat (ONCFS), Jessica Thévenot (MNHN).

1. Compte rendu de la réunion du 11 mai 2012 :

Le compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2012 est validé par les membres du groupe.

2. Point sur les différentes démarches territoriales :

Auvergne (Sylvie Martinant, CEN Auvergne excusée)

La présentation des actualités en région Auvergne est faite par Stéphanie Hudin pour Sylvie Martinant, coordinatrice du groupe régional Auvergne sur les plantes exotiques envahissantes (GRAPEE), qui est excusée excusée.

Le bilan 2012 a été présenté en région lors de la réunion annuelle en mars dernier, notamment les actions suivantes : étude cartographique de l'érable négundo avec l'université de Clermont-Ferrand, un plan de gestion des EEE pour la commune de Chamalières, la contribution à une formation avec la DREAL, ainsi que le relais d'information sur l'ambrosie avec l'ARS.

En 2013, formation et sensibilisation sont particulièrement en avant avec une session de formation prévue pour les agents techniques de la SNCF pour la reconnaissance et l'observation de l'ambrosie sur le réseau ferré en Auvergne, la contribution à une journée de sensibilisation sur l'ambrosie ayant pour public-cible les élus. La réflexion sur une stratégie régionale sur les EEE en lien avec le CBN MC et la DREAL est poursuivie, ainsi qu'un travail sur les espèces animales émergentes telles que la tortue de Floride et le raton laveur.

Bretagne (Jacques Haury, INRA-Agrocampus Ouest ; Benjamin Bottner, Institution d'Aménagement de la Vilaine)

(Jacques Haury) L'association Bretagne Environnement porte un stage sur la cartographie des espèces invasives qui doit apporter des données de répartition.

Le numéro des Cahiers Naturalistes portant sur les espèces invasives de Bretagne et fruit de deux années de travail n'est toujours pas édité. De plus, il n'y a pas eu de session de formation organisée par Agrocampus, faute de temps.

(Benjamin Bottner) Dans le cadre des missions de l'EPTB en 2012, l'assistance technique auprès de différentes structures sur le bassin a continué, la cartographie des espèces également.

La révision du SAGE Bretagne est en cours : il a été approuvé par la CLE du 31 mai 2013, et il comporte différentes mesures concernant les espèces invasives et notamment en annexe une liste d'espèces comportant une cinquantaine de taxons. Certaines sont en priorité 1 pour un inventaire et d'autres de priorité 2 en visant à ce que ces espèces ne soient plus utilisées dans les plantations. Pas d'aspect réglementaire (par rapport au PLU), mais l'objectif est de pouvoir communiquer par rapport à cette liste. Elle peut-être reprise dans le règlement des lotissements ou de ZAC. Le but est de pouvoir utiliser en 2014 cette liste à des fins de communication auprès des communes.

L'idée d'un stage de faisabilité technique de cartographie à l'échelle bassin sur 6 mois s'est poursuivie. Ce stage permettra de faire un bilan et d'utiliser l'ensemble des photos disponibles.

A l'échelle du bassin Loire-Bretagne, la question a été abordée lors du colloque sur les macrophytes, et la question intéresse. Elle serait d'abord abordée par l'intermédiaire d'un stage d'étude de faisabilité de cette cartographie. Les questions posées seraient tout d'abord de savoir quelle échelle et quels besoins, pour la cartographie sur le bassin de la Loire ?

Une journée de formation avec des agents communaux a aussi été réalisée.

En 2013, il n'est pas prévu d'avoir d'action de lutte comme il n'y a pas de moyens financiers de lutte en interne. Cependant, dans le cadre du programme européen d'expérimentation

des invasions par la jussie des essais de lutte vont être réalisés, de manière complémentaire aux travaux suivis par Agrocampus sur Mazerolles. Il y aura bien sûr réalisation d'inventaires initiaux avant travaux.

Pour l'aspect assistance technique, deux problématiques ont émergé : l'hydrocotyle fausse renoncule et la crassule de Helms. Pour l'hydrocotyle il y a deux secteurs identifiés. L'un est dans un étang connecté à la Seiche qui est un affluent de Vilaine. Il y a eu une grosse colonisation l'année dernière par cette espèce (Hydrocotyle), et beaucoup de boutures se sont échappées. Des inventaires en aval vont être réalisés pour voir si d'autres étangs sont à présent envahis. Un autre étang a été signalé l'année dernière, avec présence depuis 5-6 ans. Celui-ci n'est pas connecté, mais il est en bordure de marais avec présence de ragondin... Pour la Crassule : 4-5 points ont été signalés sur le bassin, dont 1 gros point sur un plan d'eau sur cours qui se déverse dans les marais.

Il est à noter qu'en Bretagne, comme l'a dit Jacques Haury, la prise en compte de la thématique est plutôt en régression.

→Stéphanie Hudin donne une information concernant la Bretagne : ouverture d'un poste de chargé de mission par la FCEN sur la faisabilité d'un CEN Bretagne.

Loire (Emilie Moine, CPIE Monts du Pilat)

En 2012, le département de la Loire a organisé le colloque sur les renouées asiatiques, la cellule d'animation a aussi édité un guide sur ces espèces avec des préconisations de gestion (également disponible en version téléchargeable).

La stratégie départementale a évolué avec de nouveaux partenaires financiers, à présent l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la DDT, la Région et l'agence régionale de la santé (ARS). La gouvernance a également évolué, on passe de un comité départemental à un comité départemental coprésidé par le préfet et le président de département plus un comité technique et un pôle-relais (le CPIE).

Principales actions prévues sur 2013 :

- Lutte : avec 2 listes d'espèces, une prioritaire avec Jussie, Renouées, Ambroisie, et une autre liste avec les espèces à surveiller par le CBN ;
- Communication-sensibilisation (offre de formation auprès des collectivités)
- Coordination

-Expérimentation sur les renouées.

-Accompagnement des gestionnaires sur un plan de gestion ambroisie.

-Formation à destination des collectivités: ½ journée de présentation générale publique ; 1 journée par espèce : ambroisie, renouée, jussies, et une journée pour les espèces du second groupe.

-Communication tout public : stands lors de salons Bio et Bien-être ; campagnes de comm' via des presses spécialisées.

-Etat des lieux des stratégies existantes. Justine CHOQUER effectue son thème de stage sur les stratégies techniques existantes appliquées par les gestionnaires dans le département de la Loire.

-Mise en place d'un dispositif de suivi annuel.

-Méthodologie d'inventaire pour les espèces prioritaires sous SIG tous les 5 ans.

-Mise en place de réseaux de référents ambroisie (suite au partenariat avec l'ARS), via des formations. L'objectif est d'avoir 50 référents sur le département avec au mieux un référent par commune.

La stratégie est élaborée jusqu'en 2017.

- Nouvelles expérimentations : étude sur la gestion des déchets pour 2015, pas avant.
 - Avec l'ARS : étude sur la faisabilité de la mise en place d'un capteur de pollen à Roanne ;
 - Formation des agriculteurs ; actualisation du guide d'identification sur la Loire.
- Demande de Stéphanie Hudin pour envisager une fiche de retour d'expérience sur les déchets.

Bassin de la Vienne (Anne-Charlotte Jean, EPTB Vienne)

Une réunion bilan est prévue le 4 juin 2013 sur les actions 2012 et perspectives 2013, avec un retour d'expériences des opérateurs. Notamment, une analyse sur les coûts de travaux est en cours. Un point sur la rédaction du cahier des charges pour la mise en place de travaux.

Une enquête a été réalisée auprès des techniciens de rivière sur la problématique des retours de données en région Poitou Charente (département de la Vienne). En effet bien que l'ORENVA ait des données, ainsi que le Massif Central, il y a des manques, or la donnée ne « remonte pas ». L'enquête avait montré que des formations sur l'interface de saisie étaient nécessaires. Une formation du FMA sur la gestion des données de terrain est prévue. (Outils SIG). Les données ainsi récupérées alimentent une base et des cartes.

La mission d'expertise a été poursuivie avec des prestataires identifiés, pour répondre aux questions des propriétaires d'étangs et les communes. La FREDON en Poitou-Charentes, le CEN pour la partie Limousin sur le département de la Haute-Vienne, le CPIE pour la Creuse.

En 2013, un point de ce qui a été fait va être réalisé, sur les améliorations à apporter. En effet, il y a une évolution de l'implication des organismes sur le territoire.

Point Pays Creusois (Amélie Bodin et Marie-Laure Chambard, CPIE Pays Creusois)

Suite au colloque sur les Renouées, le CPIE a participé aux travaux sur les déchets verts en particulier sur les renouées. Un prestataire technique a été contacté pour travailler sur le co-compostage, technique qui consiste à mélanger des déchets verts récupérés en déchetteries avec du fumier. Cette opération s'effectue en partenariat avec les exploitants agricoles. Après leur dépôt dans les différentes déchetteries et plates-formes, les déchets verts sont broyés par une entreprise spécialisée. Ce broyat est mis en andain très pailleux sur une parcelle en mélange avec du fumier. L'andain formé est retourné plusieurs fois avant d'être analysé puis épandu dans les champs, en substitution à des engrais chimiques. Cette technique associant le co-compostage des renouées est expérimentale et assez pointue (tenir à 65°C pendant 4 jours). Il ne s'agit que des tiges et pas des rhizomes. Le message à faire passer est qu'il faut surtout bien broyer.

Jacques Haury : il est en effet nécessaire de bien broyer et de cribler les résidus de broyage, pour ne pas contaminer les parcelles agricoles. Le problème se pose en particulier pour la production de maïs et l'ensilage. Le matériel utilisé compte également avec le bon calibrage du broyage.

Ainsi, quelques chantiers expérimentaux sont suivis.

De plus, il est prévu d'organiser un séminaire sur l'ambrosie au mois de mars dans le Massif central.

Avancées des réalisations :

- I. Suivis et cartographie. L'application web est terminée (pour la V1) transmises aux opérateurs, l'application en phase de déploiement. En septembre une réunion d'échanges sur l'utilisation est prévue. cette interface de saisie est à la fois une base de stockage et de cartographie.

La liste d'espèces prioritaires, réduite par rapport aux listes du CBN, adressée aux gestionnaires a été validée. Elle comprend 3 lots :

1. Espèces avérées déjà suivies. Ce sont des espèces aquatiques suivies par département, pour lesquelles un suivi détaillé est important. Dans certains cas, certaines espèces ne sont pas obligatoirement suivies annuellement, ce qui dégage du temps pour les autres espèces ou d'autres aspects de la gestion des espèces exotiques envahissantes, hormis pour les aspects chantiers qui sont suivis avant-après de manière fine. Pour la jussie par exemple, une actualisation de sa distribution tous les 2 voire 3 ans a été choisie, par contre pour l'égerie dense, un état des lieux pour 2013 a été décidé, car il s'agit d'une espèce dont la répartition est mal connue. De même pour les espèces terrestres du lot 1, dont le nombre est restreint : l'ambrosie, le baccharis, l'herbe de la pampa, l'ailanthe.
2. Le lot n°2 suite le principe de veille. Ce deuxième lot concerne les espèces peu ou pas encore présentes, donc essentiellement les espèces émergentes. Le but est d'une détection précoce. Pour les espèces terrestres, il y a beaucoup d'espèces : selon les espèces et les départements, les besoins en formation ont été identifiées. Pour l'hydrocotyle et la crassule en particulier, une journée de formation va être mise en place.
3. 3^{ème} lot : comprend pour lequel on ne sait pas trop et dont on n'a aucune idée concernant les moyens de lutte (Raisin d'Amérique, Asters, Jacinthe d'eau...). Une réflexion sur ces espèces va être engagée.

II. Echanges, communication et stratégie

Lancement d'une démarche de concertation avec les représentants de fédérations des horticulteurs et pépiniéristes pour aboutir à « Charte » de bonnes pratiques qui inclurait une liste de consensus d'espèces à retirer de l'offre ou pour lesquelles on aurait une information du public. Un colloque horticole le 7 juin va comprendre une intervention (préparée avec Fabien Dortel du CBN Brest) sur la charte par le CAUE (Conseil d'Architecture Urbain). Le travail a été orienté sur 4 cas : les espèces les plus problématiques (qui posent des problèmes actuellement ou sont susceptibles) sur lesquelles on va chercher à obtenir un retrait de la vente, et celles pour lesquelles on va chercher à avoir des recommandations fortes pour le public. De plus des plantes alternatives vont être recherchées. Le poids réel économique de ces plantes n'est pas connu pour toutes,

Isabelle Mandon : un stage est en cours à la FCBN sur le sujet de l'économie des PEE et les listes de plantes alternatives en prenant en compte les critères horticoles des espèces prises en compte. Une présentation lors d'un colloque de l'AFPP (Association Française de Protection des Plantes) est prévue (à Toulouse en octobre).

III. Formation

Une journée régionale sur les renouées est prévue le 7 juin. La restitution des informations communiquées lors du colloque de Saint Etienne : les aspects biologie, écologie et gestion, les protocoles sur le compostage, sont notamment prévues. Un retour sur les travaux réalisés avec l'IRSTEA en Pays de la Loire est également au programme.

Une autre journée sur les espèces émergentes Hydrocotyle et Crassule est prévue en septembre, et des journées pour les agents des routes ont été organisées (23 et 28 mai).

Une journée organisée par la FREDON dans le cadre d'Ecophyto 2018 a également permis de rencontrer des personnes des autoroutes et de la SNCF.

IV. Suivis scientifiques 2013

La Jussie terrestre : un gros travail a été lancé avec la Chambre d'agriculture avec des essais expérimentaux (sur des zones restreintes, d'envoyer de l'eau salée avec le Syndicat du Brivet, par ex.)

V. Faune invasive

Un suivi sur la faune invasive a été initié en 2013, donc un suivi sur le xénope va débuter avec la LPO (Deux-Sèvres + Maine et Loire) pour caractériser le front de colonisation dans le Maine-et-Loire. L'objectif étant de cantonner le développement de cette espèce. En fonction des difficultés, un projet de LIFE pourrait être préparé pour débuter en 2015. Un travail sur une liste d'espèces prioritaires pourrait également être réalisé dans le cadre du futur CEN Pays de la Loire.

VI. GESTION

Le problème des déchets verts posant de plus en plus problème, un travail pour mieux connaître le devenir des déchets verts est prévu : quelle est la part qui va en compostage, en incinération, en épandage ? Cela rejoint la demande des fiches d'expériences de gestion. Pour lesquelles les techniciens vont être relancés à l'échelle de la région.

VII. RESEAUX

Les groupes de travail s'étant multipliés, la réorganisation des réseaux est prévue pour optimiser les participations.

VIII. DIVERS

Compostage des renouées : opération de compostage de renouée va être testée avec une Plate forme de Saumur. La distance des chantiers jusqu'aux plates-formes est également une question : le coût du transport peut vite devenir important.

Un suivi sur une mare avec la crassule de Helms partiellement comblée a été poursuivi et a pu mettre en évidence le succès de l'opération.

Le pâturage de chèvres sur la renouée en Mayenne.

La convention avec l'IRSTEA sur le génie végétal a été reconduite.

Centre (Simon Nobilliaux, CBNBP antenne Centre; Hélène Gervais, CEN Centre)

Le Cen Centre assure un rôle d'animation et de gestion, le CBNBP s'occupe des connaissances des plantes invasives et de la structuration des données.

CBNBP : La diffusion sur des documents réalisés l'hiver dernier a été réalisée depuis le début de l'année, sur la stratégie de recueil et les données sur les espèces par département, avec les évolutions.

En prévision il y a 2 formations prévues par les têtes de réseau pour les techniciens de rivière en Eure-et-Loir.

De plus en septembre, des formations à deux niveaux sont proposées : débutant et espèces moins connues ou plus difficiles à reconnaître. Une formation couplée CEN Centre - CBNBP focalisant sur 5 espèces et les retours d'expérience sur leur gestion est également au programme d'ici la fin de l'année.

Une évaluation de l'analyse de risque sur les espèces exotiques pas encore considérées comme envahissantes est prévue, utilisant le test de Gut et Weber.

Cen Centre

L'association Nature Centre rejoint le groupe : association réunissant de nombreuses associations de la région, cela va permettre d'organiser la remontée de données par des bordereaux. Les bénévoles de Nature Centre sont en effet favorables à faire remonter les données invasives.

Avec Nature Centre, des actions sont mises en place dans le cadre de Ecophyto 2018, et dans ce cadre un financement va permettre l'édition d'une plaquette invasives en zones non agricoles. Dans le cadre de ce partenariat, une réunion avec les gestionnaires des voies de communication (SNCF, RFF, SNCF, tous les Conseils généraux de la région Centre,...) pour présenter la gestion des invasives sur ces voies a eu lieu. Cette réunion doit déboucher sur un groupe de travail qui se réunira chaque année.

L'animation autour de la charte d'engagement des collectivités en amont de l'introduction a commencé. Cette charte a fait d'ores et déjà l'objet d'une communication auprès des collectivités. Plusieurs réunions dans le cadre le TVB ont permis d'aborder la question des espèces invasives.

Pour le volet sensibilisation un travail avec les horticulteurs est prévu. Un partenariat Ecophyto 2018 / Nature Centre en charge du programme « Zéro pesticide ». En test sur le Loiret, Loiret Nature Environnement qui avait un partenariat avec les horticulteurs (14 jardinerie d'Orléans) pour diminuer la vente de produits sanitaires, va à présent communiquer sur les invasives.

En septembre 2013 : le Festival de Loire va permettre la tenue d'un stand « Invasives » par le Cen Centre.

Poitou-Charentes (Loïc Anras, Forum des Marais Atlantiques)

Cette année un focus sur le département de la Vienne est réalisé, car il y a un déficit de données pour ce territoire, et un effort doit y être mené en termes de formation et d'accompagnement. Le travail continue également pour pérenniser et densifier le réseau des partenariats.

La diffusion et l'amélioration des outils de l'Orenva avec l'ORE est poursuivie, avec le site internet et des améliorations de l'interface de saisie, des adaptations des fiches de terrain aux nouveaux besoins notamment la remontée de données sur les espèces animales. Communiquer vers le grand public est également au programme pour la fin 2013-début 2014.

Les données sur les cartes de présence d'espèces continuent de se densifier, par exemple sur la jussie en Vienne, avec un vrai effort de prospection et d'intervention.

Une formation sur la connaissance botanique des EEE est préparée avec le CNFPT pour les techniciens de la fonction publique, ainsi qu'une formation IFREE (Institut de formation à la recherche et à l'éducation sur l'environnement) pour les associations, une formation méthodologique SIG-PDA...

De plus il est prévu pour la fin de l'année de travailler sur la carto **dynamique** (>abondance), en concertation avec les territoires voisins dont notamment de la région Pays de la Loire.

3- Point sur l'exposition itinérante (Amélie Bodin, CPIE Pays Creusois)

L'exposition n'est pas encore achevée à cette date, mais il ne manque que les panneaux 8 (usage), 10 et 11 (gestion). Pour le panneau 8, on manque de photographies. Il y a également plusieurs points à retravailler sur le panneau 1.

Les corrections seront faites la semaine prochaine. Les documents seront communiqués sous format Indisign, que l'on pourra retoucher pour ajouter des logos.

Pour rappel le format des panneaux est de 85*200, montés sur roll-up. Ces panneaux seront tirés en un exemplaire chacun, mais il y aura possibilité de tirages auto financés. Les fichiers en haute définition seront fournis sur demande, avec éventuellement rajout du logo de la structure finançant le tirage.

4- Cartographie des données espèces dans le bassin de la Loire **(Isabelle Mandon, FCBN)**

Un travail sur la notion d'alerte à l'échelle du bassin versant a été initié par la FCEN avec les données sur la présence des espèces à cette échelle qui concernent 4 CBN (Bretagne, Bassin Parisien, Massif Central, Sud-Atlantique). Des exemples sont présentés (ambroisie et herbe de la Pampa). Les formats actuellement disponibles sont par mailles de 10x10 km ou bien par commune. Encore incomplètes, il serait intéressant d'avoir des retours par les coordinations territoriales sur les données qui sont recueillies. Une notion de seuil est à prendre en considération.

Des données 2012 des différents CBN sont en cours d'agrégation pour une carte actualisée du robinier faux acacia.

Le problème principal auquel on est confronté pour l'agrégation des données est le blocage auquel font face les CBN auxquels certaines données ont été confiées avec des conventions d'usages restrictives, et qui ne peuvent donc transmettre leurs données pour être retravaillées par d'autres organismes. Un gros travail d'homogénéisation pour utiliser ces données est nécessaire, ce que fait la FCBN.

En conclusion, les politiques publiques s'appuient sur les recommandations européennes : prévention, surveillance - détection rapide, atténuation des impacts, et la restauration de la biodiversité indigène. Au niveau national c'est décliné selon 3 axes : arrêtés d'interdiction de vente, mise en œuvre d'un réseau de surveillance, des plans nationaux de lutte.

La cartographie peut être déclinée à l'échelle du bassin Loire - Bretagne, si l'on n'attend pas la finesse des données. La finesse d'existence des données est dans les CBN. La qualification des données reste importante avec les porteurs de données. Reste à discuter des critères à mettre en œuvre pour travailler sur ces stratégies, sachant que les seuils d'intervention sont importants dans le cadre de politiques d'intervention.

Pour le moment il n'existe pas de mandat à la Fédé des CBN pour travailler sur le bassin ou dans chaque CBN. De la part du groupe l'enjeu est à présent de faire une liste des espèces à privilégier en termes de cartographie à l'échelle du bassin

5- Stratégie de gestion des espèces invasives du bassin de la Loire **(cf. doc joint)**

Présentation du document et de ses différentes parties par Stéphanie Hudin, puis discussion sur ces parties et différents points.

Points-clés issus des échanges :

- il faut intégrer la Bretagne dans le territoire couvert par cette stratégie ;
- prendre en compte la particularité des territoires ; mise en œuvre à travers des actions de gestion. Reprendre l'introduction de la stratégie européenne pour les grands principes et voir comment on les décline au niveau bassin.
- mettre en place des outils de suivi de la stratégie : indicateurs sur la mise en œuvre de la stratégie avec un état des lieux régulier : coût de gestion, évolution, évaluation des

impacts. Les résultats de cette mise en œuvre doivent pouvoir être évalués : coût, efficacité, impact environnemental.

- la stratégie de bassin est plus large que la stratégie du groupe qu'elle intègre ;
- enjeu de la stratégie pour renforcer la cohérence dans les territoires.

La nouvelle version du document, restructuré, sera transmis à la rentrée.

6- Points divers

« Médias »

Benjamin Bottner informe que France 5 est venu filmer sur les Invasives. Le film est bouclé, on est pour le moment en attente d'info concernant sa diffusion sur France 5. Le film fait des allers/retours entre l'Australie et la France.

Isabelle Mandon dit avoir été contactée par Arte et qu'elle a décliné leur proposition en raison de l'ambiguïté du discours face au grand public.

« Colloques »

Un colloque aura lieu prochainement au Portugal qui portera sur la problématique de la communication sur les invasives.

SH revient sur les 3 jours de conférence en Irlande où il s'agissait d'échanges sur les stratégies. L'aspect très concret de cette conférence a été apprécié, avec pour but la contribution à la stratégie européenne et la constitution de groupes de travail pluridisciplinaires.

« Outils de saisie des données »

-Appli What's invasives ? à voir ici : <http://whatsinvasive.com/>

-Appli de Télébotanica à voir ici : <http://www.plantnet-project.org/papyrus.php>

« Projets en cours »

- La plaquette présentant la problématique des plantes exotiques envahissantes et sa prise en compte à l'échelle du bassin Loire-Bretagne ainsi que les réalisations du groupe de travail est en cours de réalisation et sera diffusée à la rentrée.

-Journées d'échanges : une journée végétale (FCEN) et une journée animale (ONCFS) à Tours. Les dates des 29 et 30 octobre 2013 sont bloquées auprès de l'université. La première journée portera sur des questions générales et sur les plantes avec des présentations surtout réalisées par des membres du groupe de travail. La deuxième journée redonnera le cadre et se focalisera sur les vertébrés exotiques envahissants. Plus d'informations et un préprogramme seront envoyés aux membres du groupe début septembre.

-Différentes publications à noter (à retrouver sur la base documentaire du centre de ressources Loire nature:

- Code de conduite européenne sur les EEE,
- Code de conduite jardin zoologiques et aquariums,
- Impacts des EEE en Europe (Agence européenne de l'environnement),
- Indicateurs,
- Convention de Bern,
- Le vocabulaire des EEE, MNHN),

→Ces documents seront cités dans la prochaine lettre d'info avec des liens.